



Avril 2017

Newsletter 1/2017

Contenu

- Mot du président
- News du Bureau I et du Comité cantonal
- Actualités cynégétique
- La vie des sociétés membres
- Agenda FFSC
- En débat dans les commissions
- Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes
- Le coin de l'éthique
- Espace « Chasseurs »



Le mot du président

Chers(es) amis(es) en Saint-Hubert,

Une saison de chasse se termine, les armes sont rangées !

Déjà, le printemps arrive, puis ce sera l'été. Pour le chasseur, cette période de l'année est très importante à plusieurs titres.

Je pense tout d'abord à la formation continue, nécessaire et importante pour parfaire notre niveau de connaissance de spécialiste de la nature.

Je pense ensuite à nos actions en faveur de la biodiversité, l'entretien, le nettoyage ou la création de biotope, ou encore, le sauvetage des faons, les comptages de printemps, les travaux de protection. En entreprenant ces actions, nous devenons conséquents et nous concrétisons l'harmonie entre le chasseur et la nature.

Et puis, je pense à la communication, importante, nécessaire et déterminante pour l'acceptation de notre passion par le grand public. Nos activités en faveur de la découverte de la nature, du passeport-vacances ou de la mise en réseau d'habitats vont assurer la promotion de la chasse, en restant longtemps dans les mémoires des personnes qui auront bénéficié de notre engagement.

Chers(es) amis(es), avant de récolter, nous devons semer ! C'est la bonne saison pour le faire et je vous y encourage fortement. Devenez entrepreneur, organisez-vous et concrétisez !

L'automne venu, au moment de la récolte, votre joie sera d'autant plus grande ! Vous aurez alors pleinement accompli votre rôle d'ambassadeur de la nature et amélioré notre image de chasseur moderne et responsable.

Vive la chasse fribourgeoise et vive notre amitié en Saint-Hubert.

Votre Président

Pascal Pittet

News du Bureau et du Comité cantonal

L'assemblée des délégués qui a eu lieu à Neirivue le 4 mars 2017 a validé les propositions que lui a soumises le comité, à savoir

Elections statutaires des membres du Bureau

Ont été élus brillamment par applaudissements nourris :

Pascal Pittet, président qui est reconduit dans cette fonction, Frédéric Oberson en tant que vice-président, Anton Brügger et Anton Merckle en qualité de membres du Bureau (3 Photos en colonne). En remplacement de Patrick Moret qui a souhaité être déchargé de sa tâche de caissier, Laurence Pharisa a été désignée pour reprendre ce mandat.

Secrétaire (20%) pour la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse (FFSC)

Particularités

La plupart des tâches s'effectuent chez soi. Le taux d'activité sous contrat de durée indéterminée pourra éventuellement augmenter ultérieurement en fonction de l'ampleur des tâches à effectuer.

Domaines d'activités

- > Assurer le secrétariat du Bureau de la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse
- > Collaborer à la gestion du Bureau, sous la direction de sa présidence
- > Tenir les procès-verbaux des séances
- > Gérer la correspondance en français et en allemand
- > Garantir l'acheminement du courrier
- > Effectuer divers travaux administratifs ainsi que des travaux de traduction
- > Soutenir le Webmaster pour la gestion du site internet de la FFSC

Exigences

- > CFC d'employé/e de commerce ou formation jugée équivalente
- > Aptitude à prendre des initiatives, à travailler de manière indépendante et méthodique, sens de l'organisation,
- > Esprit de collaboration, intérêt pour les domaines de la chasse, aisance dans les contacts humains
- > Aisance en informatique
- > Maîtrise de la langue française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue

Début d'activité

De suite ou date à convenir

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de :

Pascal Pittet, Président FFSC
T +41 79 251 63 92

Adressez votre dossier à :
Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse

Pascal Pittet
Président

Ch. Clos du Moulin 21
1677 Prez-Vers-Siviriez

Délaï de postulation :
20.04.2017

Modifications des statuts

Les trois modifications soumises qui ont acceptées à l'unanimité portaient sur les points suivants :

- La personne en charge du secrétariat ne sera désormais plus nommée par l'Assemblée, mais par le comité en raison de son changement de statut.
- Elle sera en effet engagée sous contrat de travail pour une durée indéterminée à raison d'un taux d'activité de 20%. Les démarches en vue de cet engagement sont en cours. Merci d'en parler autour de vous. (cf annonce en colonne de gauche)
- La troisième modification concerne l'introduction dans les buts de la FFSC la promotion et la défense de la chasse aux chiens sous toutes ses formes.

Comptes 2016 et budget 2017

Ils se présentent comme suit :

Les comptes 2016 bouclent par un bénéfice d'environ Fr 21'000.

Le budget prévoit aussi un léger bénéfice de Fr.450, malgré les coûts supplémentaires dus à l'engagement d'une personne à temps partiel qui se chargera des questions administratives.

Quant au bilan, l'objectif de constituer un capital de Fr 100'000 est largement atteint. Cette bonne situation financière est due notamment aux nouveaux modes de financement par l'Etat des prestations fournies par la FFSC

Enfin l'Assemblée a adressé des sincères remerciements à tous les membres des anciennes commissions.

Actualités cynégétiques

Dans la dernière newsletter, nous vous informions sur la procédure de révision de la loi fédérale sur la chasse en cours, qui devrait permettre l'assouplissement de la protection de certains prédateurs, mais à l'exception du loup. Or voici que dans ces derniers mois et jours, ce prédateur fait beaucoup parler de lui.

En Valais, l'initiative cantonale «Pour un canton du Valais sans grand prédateur» a abouti. Elle vise à introduire dans la Constitution cantonale valaisanne un texte qui exige que l'Etat élabore des prescriptions, notamment sur la limitation et la régulation du nombre des grands prédateurs. L'initiative demande que l'introduction et la mise en liberté de grands prédateurs ainsi que la promotion de leur population soient interdites. Le texte vise également à interdire l'introduction volontaire de l'ours en Valais.



« Un loup aperçu en ville de Bulle » titrait « La Liberté » du samedi 11 février 2017 et Elias Pesenti du Service de la chasse de déclarer : « ... Chamois, chevreuils, sangliers : les proies naturelles sont là »

Le 29 avril 2017, l'Association romande sans grands prédateurs (AR sans GP) organise à 13h30 à l'Espace Gruyère à Bulle une séance d'information, en présence de deux conférenciers français qui feront part de leurs expériences en matière de protection contre le loup.

Récemment des individus ont été observés dans le canton de Thurgovie et dans la campagne zurichoise.

En l'état, on ne peut que conclure que des mesures de régulation sont urgentes.



Quant au chamois le SFF, lors de la **Conférence sur le chamois** du 29 mars 2017 à Broc, organisée par la DIANA Gruyère, propose, en bref, que la chasse doit être plus sélective, selon l'âge et le sexe et un quota maximal par région devrait être défini. A son avis de telles mesures s'imposent pour pallier à la diminution du cheptel constatée ces dernières années. Les chasseurs doutent que ces mesures soient efficaces. Une chose est en tout cas certaine : il n'a pas lieu de prendre, en l'état, des options avant que des chiffres plus précis sur le comptage des animaux soient connus et que des mesures concernant la régulation des grands prédateurs, dont le lynx soient prises en compte. Les discussions doivent donc se poursuivre. Les résultats seront connus lorsque le Conseil d'Etat aura arrêté son ordonnance concernant la planification de la chasse pour la saison 2017. Dans l'intervalle, une synthèse des réflexions des différents intervenants au cours de cette soirée feront l'objet d'une relation dans les numéros de mai 2017 de «Chasse et Nature» et «Schweizerjäger». Fort de ces considérations, à chacun de forger sa propre opinion.

La vie des sociétés membres

Dans la dernière newsletter (LN), nous communiquons les dates des assemblées des sociétés -membres. Celles-ci ont donc été l'occasion d'établir un bilan des activités de l'année écoulée et des perspectives pour la nouvelle année de chasse. Sans mentionner tous les engagements de leurs membres, en particulier de leurs responsables, en voici les principales :

Votre aide sera
bienvenue lors de
l'examen cantonal
de chiens rouges

Pour la **DIANA SARINE**, l'organisation de la soirée de la remise des diplômes aux jeunes chasseur(e)s à Chénens, parfaitement organisée, mais qui a exigé un engagement important a été l'activité marquante de l'année 2016. Pour 2017, la mise sur pied de l'examen cantonal pour les chiens de rouge (15 équipages se sont déjà annoncés) supposera à nouveau des forces importantes. Tout aide des membres mais aussi des autres collègues chasseurs et chasseresses sera bienvenue. Merci de vous annoncer auprès du Président Christophe Bapst (079 351 79 42).

Pour **Hubertus Sense**, 2016 a été marquée par l'acquisition et l'installation du « Ciné de tir », dont les membres de même que les autres intéressés pourront tirer profit pour leur entraînement au tir. Les activités à la fois de protection et en faveur de la biodiversité de même que la 10ème messe de St-Hubert qui se déroulera à Jaun seront les points forts pour 2017.

DIANA Sense quant à elle a accueilli, au mois de mars 2016, au Lac-Noir ; avec beaucoup de convivialité, les déléguées de l'Assemblée cantonale, de même qu'elle a donné aux chasseurs et chasseresses l'occasion de s'entraîner aux tirs en montagne à la Geissalp. Ce tir sera reconduit en temps voulu en 2017. Enfin des démarches sont en cours dans la commune de Plaffeien, en vue de la mise en route d'un deux projets « Lets'netz »

Plusieurs activités en forêt ont été organisées par la **DIANA Broye** pour les enfants qui leur ont permis ainsi de se familiariser avec la faune, la forêt et la flore. Le concours romand des trophées 2016 a pu se dérouler dans les meilleures conditions, grâce au soutien fort apprécié de DIANA Broye, qui se chargera cette année d'organiser la soirée annuelle d'information sur la saison de chasse 2017-2018 et qui animera à nouveau le 17 juin une journée en forêt destinée aux enfants avec pour thème une information sur la chasse. Un ou deux projets « Lets'Netz » sont aussi en préparation.

Au cours de l'année 2016, **DIANA Glâne** a eu la lourde responsabilité d'organiser la journée de Siviriez, qui figurera dans les annales de la FFSC au cours de laquelle a été fêté le 75ème anniversaire de notre fédération avec l'inauguration de sa nouvelle bannière. A l'automne de cette année, en collaboration avec la DIANA du Gibloux, elle supervisera les travaux qui seront entrepris lors de la journée annuelle -

en faveur de la protection de la nature en collaboration avec les organisations non-gouvernementales (ONG) du canton.-

Le nettoyage des rives du lac de la Gruyère à Broc, ainsi que la parfaite organisation de l'Assemblée des délégués à Neirivue le 4 mars ont constitué les points forts de l'activité de la **DIANA de la Gruyère** Face aux projets en cours d'adaptation des modalités de chasse aux chamois, une soirée d'information a été mise sur pied (cf. compte rendu, ci-dessus).

L'organisation de la soirée annuelle d'information du Service de la chasse et de la cérémonie de la remise du prix suisse de la conservation cynégétique au Chalet de Troncs et une messe de St-Hubert ont été les points forts de l'activité 2016 de la **DIANA du Gibloux**. Pour 2017 à son programme figure la conduite des activités de la journée commune des ONG en faveur de la nature en collaboration avec la DIANA de la Glâne (cf. ci-dessus) et la préparation de l'Assemblée des délégués 2017 qui se déroulera à Estavayer-le Gibloux.

Les activités devenues traditionnelles mis sur pied par la **DIANA de la Veveyse**, à savoir les journées passeport vacances et la messe St-Hubert en novembre seront renouvelées en 2017.

Les travaux préparatoires en vue de la rénovation et l'agrandissement du stand de la « Rebe », dont l'importance n'est plus à relever, vont débiter sous la houlette de la **DIANA du Lac**. Ces travaux concernent la buvette, l'installation d'un stand mobile de tir sur sanglier, et le réaménagement du stand de tir pour fusils et carabines. A noter qu'une nouvelle cible polytronique (150M) a déjà été aménagée. Parallèlement, 4 zones humides destinées aux amphibiens seront ouvertes. Le programme de tir se trouve sur la page de la Fédération www.chassefribourgeoise.ch section Lac.

La « **Rote Fährte Sense (RFS)** », comme l'an passé portera principalement ses efforts sur la formation. A agender en particuliers les 21 et 22 juillet, la rencontre des conducteurs de chiens de rouge avec un concours amical qui se déroulera au Lac-Noir, en plus des exercices réguliers d'entraînement

Enfin, le **Club des chasseurs aux chiens d'arrêt, broussailleurs** organisera le 9 avril 2017 un concours qui aura lieu à Fétigny.



Agenda FFSC

Pour ce qui concerne les évènements de la FFSC à noter les évènements importants suivants :

Les **22 avril et 20 mai 2017** : cours sur l'hygiène de la venaison en langue allemande (le cours en langue française est complet)

Le **19 avril 2017** : soirée d'information sur le projet Let's Netz à l'Auberge des marronniers à Grandsivaz

le **21 juin 2017** : séance d'information annuelle en français à Cugy, (Grande salle)

le **26 juin 2017** : séance d'information annuelle en langue allemande à Wünnewil

On en débat dans les commissions permanentes

Le cours en langue française est complet. Il reste quelques places pour le cours en langue allemande.
Contact : 079 384 57 15

D'ORES ET DÉJÀ MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Le 2.09. 2017 se déroulera dans le cadre de cette formation la journée du chien. Afin de pouvoir présenter l'éventail des chiens de chasse de pure race et si vous posséder un tel chien, le responsable de cette activité, Renato Di Santo attend votre appel au 079 418 71 41 ou votre courriel renato.disanto@icloud.com

Réorganisées depuis l'été 2016 leur constitution et les modalités de fonctionnement établies, les quatre commissions permanentes ont poursuivi la réalisation de leurs objectifs et de leurs missions, à savoir

Pour la **Commission de formation et de tir**, l'information des candidat(e)s chasseur(e)s sur le déroulement et les exigences du nouveau programme de formation de base 2017-18. Les 74 participant(e)s ont ainsi déjà eu l'occasion de suivre les cours théoriques sur les armes, l'optique, l'écologie et les mammifères. Elle assurera aussi les cours sur l'hygiène de la viande du gibier (cf Agenda. de la FFSC ci-dessus).

La **Commission chasse et chiens** se penchera en particulier sur les modalités à la fois de la planification de la chasse 2017, en particuliers des adaptations éventuelles de la chasse aux chamois, en vue de la préparation de la séance de la Commission consultative de la chasse, présidée par Madame la Conseillère d'Etat Marie Garnier.

La **Commission Nature et Activités** pour sa part ciblera son activité sur la réalisation du projet « Let's Netz ». Une information générale à ce propos est d'ores et déjà prévue (cf rubrique agenda FFSC).

La **Commission Ethique et Communication** (ComEtCom) poursuit ses publications mensuelles dans les deux revues spécialisées (cf Chasse et Nature et Schweizerjäger). Elle se penche aussi actuellement sur la faisabilité du projet de la présentation de la FFSC au Salon des goûts et terroirs de 2018 en tant qu'invitée d'honneur

Infos de l'administration de la chasse et des activités annexes

Anton Jenny, garde faune, prend sa retraite.



Entré en fonction comme garde faune le 1er août 1997, Anton Jenny a fait valoir, selon l'expression consacrée ses droits à la retraite avec effet au 1er juillet de cette année. Gendarme de formation, dès le début de son activité de surveillance de la nature et de la faune a eu le souci de compléter sa formation en obtenant le brevet fédéral de garde faune, équivalant à un niveau bachelor. Passionné, Anton Jenny a exercé cette fonction avec compétence et sérieux, d'abord en basse et moyenne, puis principalement dans les secteurs de la moyenne Singine, circonscription 4, territoire de la région de surveillance « Est ». Les questions de sécurité en général a été l'une de ses préoccupations importantes. Nous le remercions pour son activité en particulier en faveur de la chasse et nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape. Régulation hors des périodes de chasse.



L'arrêté du Conseil d'Etat du 24 janvier 2017 publié dans la feuille officielle du 3 février 2017, qui avait pour but de fixer les conditions de régulation des sangliers et des chevreuils hors période de chasse sur l'ensemble du territoire cantonal a fait l'objet de trois recours d'organisation de la protection de la nature. Ainsi son application est suspendue jusqu'à ce que le Tribunal cantonal se prononce sur sa validité. Cet arrêté autorise, en collaboration avec les chasseurs, les gardes faune à effectuer des tirs de régulation aux endroits où des dégâts récurrents sont constatés.

Le coin de l'éthique

La responsabilité individuelle plutôt que l'inflation réglementaire

A la fin de son rapport à l'Assemblée des délégués du 4 mars 17 et avant d'être reconduit dans ses fonctions de président, Pascal Pittet a invité chaque chasseur(e) à atteindre l'excellence, afin de peaufiner l'image de la chasse. Cet objectif peut être atteint notamment en diminuant encore le nombre de manquements (avertissements, dénonciations, amendes, plaintes, etc.) dans l'exercice de notre art. Même si ceux-ci sont souvent de nature administrative et sans véritable portée négative, les atteintes à la sécurité du tir en général peuvent avoir un impact nuisible. Un des moyens pour éviter un tel résultat s'impose : les exercices réguliers de tir. Le Comité de la FFSC invite chaque chasseur(e) à prendre ses responsabilités en mettant tout en œuvre pour atteindre les résultats standards recommandés au niveau national (attestation de sûreté du tir CSF).

Espace « Chasseurs » : des impressions de Neirivue



Fédération Fribourgeoise des sociétés de chasse

Président :
Pascal Pittet

Chemin Clos Du Moulin 21
1677 Près-vers-Siviriez

Adresse mail :
pittet_pascal@bluewin.ch

Téléphone :
079 251 63 92

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.chassefribourgeoise.ch

Commission « Ethique et
Communication »

Président de la COMETCOM
Claude Yerly

Adresse email
cpec@chassefribourgeoise.ch



Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse
Freiburger Jagdverband

